

# COMMUNE DE VIRE SUR LOT

- 46 -

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

- CFU -

### Cadre général

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2024. Tout comme le budget principal, il comporte deux sections, la section de fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes et récurrentes de la collectivité et la section d'investissement, qui a vocation, par la programmation de dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tournée vers l'avenir.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre.

Le compte financier unique doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le Président, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte financier unique du budget :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

La présentation est effectuée en consolidant le budget principal.

**PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE, COMPTE DE GESTION – RESULTATS 2025**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	394 319,73	0,00	65 789,98	0,00	460 109,71
Opérations exercice	256 746,14	282 820,99	5 334,89	16 730,87	262 081,03	299 551,86
<b>TOTAUX</b>	<b>256 746,14</b>	<b>677 140,72</b>	<b>5 334,89</b>	<b>82 520,85</b>	<b>262 081,03</b>	<b>759 661,57</b>
Résultat de clôture		420 394,58		77 185,96		497 580,54
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						497 580,54
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						199 323,00

**Affectation du résultat :**

- ✚ Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 420 394.58 €
- ✚ Au compte 001 (excédent d'investissement reporté) : 77 185.96 €

**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	201 087,00	278 707,00	477 804,00
	Recettes réalisées (1)	B	16 730,87	282 820,99	299 551,86
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	268 886,98	871 026,73	1 140 913,71
	Dépenses réalisées (1)	E	5 334,89	256 746,14	262 081,03
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	11 395,98	26 074,85	37 470,83
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	65 789,98	394 319,73	460 109,71
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	77 185,96	420 394,58	497 580,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	77 185,96	420 394,58	497 580,54

## I- La section de fonctionnement

### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des élus et du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions et dons versés aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts et taxes
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

**b) Les principales dépenses et recettes de la section**

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (DP - DM - RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	171 429,73	61 084,40	0,00	61 084,40	35,63	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	159 000,00	97 565,48	0,00	97 565,48	61,36	0,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	44 361,23	0,00	44 361,23	88,72	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	86 000,00	51 761,03	0,00	51 761,03	60,19	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		466 429,73	254 772,14	0,00	254 772,14	54,62	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		469 929,73	254 772,14	0,00	254 772,14	54,21	0,60
023	Virement à la section d'investissement	199 323,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 774,00	1 974,00	0,00	1 974,00	111,27	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		201 097,00	1 974,00	0,00	1 974,00	0,98	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		671 026,73	256 746,14	0,00	256 746,14	38,26	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		671 026,73	256 746,14	0,00	256 746,14		0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	143,00	0,00	143,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 510,00	19 762,99	0,00	19 762,99	106,77	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	22 947,00	18 713,30	0,00	18 713,30	81,55	0,00
731	Fiscalité locale	143 715,00	139 267,00	0,00	139 267,00	96,90	0,00
74	Dotations et participations	72 330,00	77 914,05	0,00	77 914,05	107,71	0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 199,00	26 816,60	0,00	26 816,60	139,68	0,00
Total des recettes de gestion des services		276 707,00	282 616,94	0,00	282 616,94	102,14	0,00
76	Produits financiers	0,00	4,05	0,00	4,05	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		276 707,00	282 820,99	0,00	282 820,99	102,21	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		276 707,00	282 820,99	0,00	282 820,99	102,21	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		394 319,73					
Total des recettes de la section de fonctionnement		671 026,73	282 820,99	0,00	282 820,99		0,00

### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 :

- Taxe d'habitation 6.77 %
- Taxe foncière sur le bâti 33.40 % taux départemental inclus
- Taxe foncière sur le non bâti 100.65 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 139 267 € (chapitre 731)

### d) Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 77 914.05 €.

Chapitre 74 dotations et participations

## II- La section d'investissement

### a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réhabilitation de l'ancienne école en pôle santé, à la réfection du réseau d'éclairage public...)

**b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	8 000,00	1 005,45	27,78	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 556,98	1 230,00	1,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	171 000,00	1 680,00	0,98	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>265 556,98</b>	<b>4 575,45</b>	<b>1,72</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	330,00	326,89	99,06	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	432,55	43,25	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 330,00</b>	<b>759,44</b>	<b>57,10</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>266 886,98</b>	<b>5 334,89</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>266 886,98</b>	<b>5 334,89</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>
	001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>266 886,98</b>	<b>5 334,89</b>		<b>0,00</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 756,87	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>14 756,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	199 323,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 774,00	1 974,00	111,27	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>	<b>201 097,00</b>	<b>1 974,00</b>	<b>0,98</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>201 097,00</b>	<b>16 730,87</b>	<b>8,32</b>	<b>0,00</b>
	001 Solde d'exécution positif reporté	65 789,98			
	<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>	<b>266 886,98</b>	<b>16 730,87</b>		<b>0,00</b>

**c) Les travaux réalisés et achats de matériaux depuis 2020 :**

- l'achat d'une tronçonneuse pour l'entretien des bâtiments communaux et espaces publics
- l'achat d'une débroussailleuse (petite)
- l'achat d'une découpeuse thermique
- l'achat d'un godet de 2 mètres hydro ghel avec valve puch pull
- l'achat de vitrines (panneau d'affichage)
- l'achat d'étagère pour l'espace « prêts de livre »
- l'achat d'un radar pédagogique
- mise aux normes électrique de l'église
- la réfection de la salle de bain, du sol salon et cuisine du logement locatif situé près de la poste
- le remplacement des fenêtres et volets du logement locatif « le presbytère »
- le remplacement des fenêtres et volets du logement « de la poste »
- le remplacement des volets du logement « ancienne école »
- le remplacement des fenêtres et volets de la poste
- l'achat de chaises et tables pour la salle des fêtes
- la réparation de la chambre froide de la salle des fêtes
- l'éclairage extérieur des toilettes (au niveau de la salle des fêtes)
- l'achat de décoration de Noël
- l'étude du pôle santé
- les travaux du pôle santé
- le parking attendant au pôle santé
- la clôture du pôle santé
- la signalisation du pôle santé
- l'achat du terrain du nouveau cimetière
- les travaux du cimetière + aménagement
- le parking attendant au cimetière
- réfection du réseau d'eau pluvial
- réparation de l'ascenseur PMR
- colis de Noël pour les personnes âgées
- reprofilage du chemin blanc « les lacades »
- formation permis d'exploitation
- équipement pour arrosage
- mise au norme électrique du clocher de l'église
- voirie : signalisation au sol
- remplacement borne incendie
- voirie : travaux à Arquies
- remplacement du moteur cadrans mairie conformité électrique
- l'achat débroussailleuse (grosse)
- élagage des arbres à Pis
- entretien voirie : achat de gravier
- dépannage électrique au local prêt de livres
- aménagement du rond point
- restauration des supports poubelles à Bru
- panneau interdiction de stationner au château d'eau
- réparation de l'ascenseur PMR
- achat d'une mini chaîne hifi pour l'église
- achat d'un destructeur de document pour l'agence postale
- achat bouteilles de gaz pour l'église
- l'adressage
- réparation suite à une fuite au logement presbytère et salle des fêtes
- achat de rideaux pour la salle des fêtes
- achat de concassé calcaire pour la voirie
- réparation du moteur à tirage pour les cloches de la mairie
- traitement de la charpente de l'église
- raccordement électrique à la base nautique
- l'abattage d'un arbre à Pis

- travaux de réfection du mur de soutènement en bord de la voir communale (route de IME)
- travaux de réfection du mur de clôture en bordure de voie publique logement presbytère
- travaux de réfection des voutes de soutènements intérieures
- remplacement du chauffe-eau électrique logement ancienne école
- réparation de la rambarde à Pis
- remplacement de l'ordinateur de la secrétaire de mairie
- entretien toiture mairie
- entretien église
- réhabilitation chemin des vergers
- achat du terrain du château d'eau à garrigues
- réparation rambarde du pont à pis
- piquage des vieux plâtres du plafond de l'église et de la chapelle
- nettoyage / curage fossés
- remplacement tête thermostatique chaudière logement presbytère
- achat d'un marteau perforateur
- achat commun d'un podium pour les festivités
- alarme incendie à la salle des fêtes
- abattage du douglas au rond point
- alarme à l'agence postale

### III- Principaux ratios

VIRE SUR LOT - VIRE SUR LOT - CFU - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	403

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	465.0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	580.0
3	Dépenses d'équipement brut / population	18.0
4	Encours de dette / population (2)(3)	0.0
5	DGF / population	94.0
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	37.0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80.0
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0.0
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0.0
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.0
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0.0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations compilées dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

#### IV - Etat de la dette

Néant

#### V – Effectifs de la collectivité

- 1 agent de maîtrise – titulaire – 25h00/semaine
- 1 secrétaire de mairie – non titulaire – 26h/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 10h00/semaine
- 1 agent technique – non titulaire – 4h00/semaine

Fait à Vire sur Lot, le 27 avril 2026

**Madame le maire,**

**Dominique FILHOL**



**Madame le Maire,**

*Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*

Date de transmission de l'acte: 29/04/2026

Date de reception de l'AR: 29/04/2026

046-214603367-DE\_028\_2026-DE

A G E D I